



**PROJET DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET FOURRAGERS
RÉSILIENTS EN AFRIQUE**

**ÉVALUATION PAR PAYS DE L'EFFET ET DE L'IMPACT DES CRISES
RÉCENTES ET EN COURS SUR LES CHÂÎNES
D'APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTATION ET FOURRAGES EN
AFRIQUE**

CAMEROUN

**MANDAT DU CONSULTANT EN ALIMENTS POUR ANIMAUX ET
FOURRAGES**

MANDAT DU CONSULTANT EN ALIMENTS POUR ANIMAUX ET FOURRAGES

1. Introduction et contexte

Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) est un bureau technique spécialisé du Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable (DARBE) de la Commission de l'Union africaine (CUA). Le mandat de l'UA-BIRA est de soutenir et de coordonner l'utilisation du bétail, de la pêche et de la faune sauvage en tant que ressource pour le bien-être humain et le développement économique dans les États membres de l'Union africaine (UA) et des Communautés économiques régionales (CER).

L'UA-BIRA et la Fondation Bill & Melinda Gates (BMGF) collaborent à la mise en œuvre d'une action : « **Solutions à court terme fondées sur des données probantes pour renforcer la résilience et remédier aux effets néfastes des crises sur les systèmes d'alimentation et de fourrage africains** » communément appelée le « Projet d'alimentation et de fourrage africain résilient » (RAFFS). Cette action d'urgence et à court terme contribuera à comprendre l'effet des crises mondiales récentes et en cours (3C : COVID-19, chocs liés au changement climatique et conflit entre la Russie et l'Ukraine) sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire animale et fourragère en Afrique et, par la suite, leurs effets sur les aliments d'origine animale. Cela permettra de recueillir des données probantes essentielles à l'élaboration d'une action coordonnée pour répondre aux pénuries d'aliments pour animaux et de fourrage qui ont entraîné d'énormes pertes de bétail (par exemple, plus de 9,5 millions de têtes de bétail dans la région de la Grande Corne de l'Afrique seulement), l'érosion des moyens de subsistance, la perte de revenus et la hausse des prix des aliments hautement nutritifs d'origine animale qui les rendent inaccessibles aux segments de la population qui en ont le plus besoin.

Les aliments pour animaux représentent 60 à 70 % du coût total de la production animale : les crises ont mis en évidence les faiblesses et les vulnérabilités importantes des filières africaines des aliments pour animaux et fourrages et des chaînes d'approvisionnement. Remédier aux pénuries d'aliments pour animaux et de fourrage à court terme assure la continuité des activités et des moyens de subsistance durables. La multiplicité et la fréquence et la gravité croissantes des chocs et leurs effets complexes et imbriqués exigent une approche qui renforcera également la résilience des systèmes d'alimentation animale et fourragère.

L'action propose de renforcer les capacités analytiques pour une prise de décision fondée sur des données probantes et d'attirer des investissements, de recenser et de développer les approches viables existantes et les modèles innovants, et de mobiliser les partenariats pour une action coordonnée afin de stimuler des investissements immédiats et à court terme ayant un impact. Les femmes, qui sont en grande partie issues de zones rurales ou du secteur informel, sont disproportionnellement pauvres et vulnérables à l'augmentation des prix et à l'indisponibilité des aliments d'origine animale. Par l'intermédiaire du Réseau des femmes africaines dans l'agriculture et l'agroalimentaire, établi dans le cadre de l'UA-BIRA, l'action propose des interventions visant à garantir une participation significative des femmes à des activités

lucratives dans les chaînes d'approvisionnement en aliments pour animaux et en fourrage et en aliments d'origine animale.

L'objectif du projet est de répondre à la détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle causée par les crises récentes qui ont affecté négativement les systèmes africains d'alimentation animale et fourragère et la production d'aliments d'origine animale.

L'objectif est d'exploiter des solutions fondées sur des données probantes pour des interventions à court terme afin d'améliorer l'accès à des aliments pour animaux et à des fourrages abordables et de qualité essentiels pour assurer une production durable d'aliments d'origine animale.

Le projet RAFFS a quatre résultats :

- (i) **Résultat 1** : Établissement d'un écosystème de connaissances et d'analyses pour éclairer les solutions fondées sur des preuves
- (ii) **Résultat 2** : Modèles d'affaires viables, partenariats stratégiques, interventions catalytiques pour une action coordonnée soutenues pour attirer des investissements accrus pour des solutions à court terme aux pénuries d'aliments pour animaux et de fourrage
- (iii) **Résultat 3** : Donner aux femmes les moyens de participer aux chaînes d'approvisionnement alimentaires animale et fourragère et d'en bénéficier pour améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle
- (iv) **Résultat 4** : Réforme des politiques, de la réglementation et des institutions pour le développement d'une industrie fourragère plus durable et plus résiliente

2. Les évaluations par pays

Le projet RAFFS prévoit d'entreprendre des évaluations au niveau des pays pour mieux comprendre l'effet des crises récentes et en cours sur les chaînes d'approvisionnement en aliments pour animaux et en fourrage dans les chaînes de valeur prioritaires nationales du bétail (précédemment identifiées par les parties prenantes), et les impacts connexes sur la disponibilité et l'accessibilité des aliments d'origine animale.

3. Résultats escomptés de l'évaluation

Produit 1 : Incidence des crises mondiales récentes et en cours sur les systèmes/chaînes d'approvisionnement en aliments pour animaux et en fourrage en Afrique au sein des chaînes de valeur prioritaires nationales du bétail, et incidence connexe sur la disponibilité des aliments d'origine animale.

Produit 2 : État des données, capacités numériques et écosystème pour la production d'informations factuelles sur les aliments pour animaux et le fourrage.

Produit 3 : Niveau de participation significative et bénéfique des femmes aux chaînes d'approvisionnement en aliments pour animaux, fourrages et aliments d'origine animale.

Produit 4 : Évaluation de la politique de développement des aliments pour animaux et du fourrage, des cadres réglementaires et institutionnels.

4. Objectifs de la consultation, aliments pour animaux et des fourrages

Le consultant en aliments du bétail et en fourrage travaillera en étroite collaboration avec le coordonnateur national de l'évaluation afin de tenir des séances d'information à l'intention des répondants identifiés sur le sujet des aliments du bétail et des fourrages. L'expert-conseil dirigera les entrevues avec les informateurs clés et facilitera les discussions des groupes de discussion avec les intervenants désignés pour le volet aliments du bétail et fourrage de l'évaluation. Ce rôle jouera un rôle crucial dans la collecte des données pertinentes pour l'évaluation et dans la réalisation de ses objectifs.

5. Périmètre de la consultation

Le consultant en aliments pour animaux et fourrages doit :

- (i) Offrir une formation aux parties prenantes identifiées afin de leur permettre de mieux comprendre les questions et les sujets liés aux aliments pour animaux et aux fourrages, y compris des explications sur les terminologies, les concepts et les aspects clés pertinents liés à l'évaluation.
- (ii) Soutenir l'identification et la cartographie des différentes parties prenantes sur la base des guides d'évaluation.
- (iii) Être disponible pour répondre à toutes les questions ou fournir des éclaircissements aux participants pendant le processus de collecte de données afin de s'assurer que les questions sont comprises et que les réponses sont exactes.
- (iv) Mener des entrevues approfondies avec les principaux intervenants et répondants en utilisant les guides d'entrevue fournis de façon structurée et impartiale.
- (v) Animer et diriger les sessions de discussions de groupes, en orientant les discussions de manière à encourager les participants à partager leurs expériences et leurs idées sur les aliments pour animaux et fourrages.
- (vi) Aider à compiler les données recueillies auprès des informations clés et des discussions de groupes, en veillant à ce que l'information soit organisée et structurée de manière à permettre une analyse significative.
- (vii) Vérifier l'exactitude et la cohérence des données recueillies au cours des entrevues et des discussions. Croiser les informations provenant de différentes sources pour assurer la fiabilité.
- (viii) Surveiller la qualité des discussions et des entrevues afin de maintenir un niveau élevé de collecte de données. Fournir des commentaires au coordonnateur national de l'évaluation ou à d'autres membres de l'équipe d'évaluation au besoin pour améliorer le processus.
- (ix) Collaborer avec le consultant en gestion des données pour fournir des informations et un contexte liés à la gestion des aliments pour animaux et des fourrages lors de la compilation et de l'analyse des données collectées.
- (x) Contribuer à la préparation des rapports d'évaluation en fournissant des informations et des informations provenant des informateurs clés et des discussions de groupes, et en formulant des recommandations basées sur les résultats.
- (xi) Communiquer en permanence avec l'équipe d'évaluation pour partager les idées, les défis et les thèmes émergents des entretiens et des discussions, ce qui peut éclairer l'orientation et l'orientation de l'évaluation.

6. Produits livrables

- (i) Résumés des séances d'information avec les répondants identifiés, y compris les points clés, les questions et la rétroaction initiale.
- (ii) Rapports complets documentant les entrevues individuelles avec les informateurs clés, y compris les transcriptions, les observations et les recommandations liées aux aliments pour animaux et au fourrage.
- (iii) Rapports détaillés résumant les résultats des discussions des groupes de discussion avec les parties prenantes, en saisissant les principaux points et thèmes de discussion.
- (iv) Ensemble organisé de données compilant les données des informateurs clés et des discussions de groupes, garantissant l'exactitude et la cohérence.
- (v) Collaboration avec les analystes de données pour fournir des informations et un contexte lors de l'analyse des données.
- (vi) Recommandations réalisables pour améliorer la gestion des aliments pour animaux et des fourrages sur la base des résultats des indicateurs clés de performance et des indicateurs clés de rendement.
- (vii) Relevés des défis rencontrés lors de la collecte de données et des informations qui peuvent éclairer les évaluations ou projets futurs.
- (viii) Présentation ou exposé à l'intention de l'équipe d'évaluation, des parties prenantes ou des décideurs résumant les principales conclusions, recommandations et implications.

7. Durée

Le conseiller en alimentation animale travaillera pendant une période de 12 jours ouvrables, qui s'étendra sur une période de trois (3) semaines civiles. Toutes les activités et tous les produits proposés devraient être achevés au cours de cette période.

La cession commencera immédiatement après la signature du contrat par les deux parties.

8. Confidentialité

Tous les documents et les données obtenus à partir des dossiers et pendant les entrevues et les réunions sont confidentiels et seront utilisés uniquement pour le projet.

Les éléments livrables et tous les documents liés à l'évaluation (produits par le consultant ou par l'UA-BIRA lui-même) sont confidentiels et de nature exclusive et ne peuvent être partagés avec des tiers sans le consentement écrit de l'UA-BIRA et/ou des autorités nationales compétentes.

9. Rémunération et modalités de paiement

Le montant total de la consultation sera de 3 600 \$, qui seront versés une fois l'affectation terminée, la présentation du rapport final satisfaisant et le respect des conditions énoncées dans le mandat.

D'autres coûts liés aux activités, tels que le coût des lieux de réunion, le transport terrestre, le matériel et les outils de collecte de données, seront couverts par l'UA-BIRA.

10. Supervision et coordination

Le consultant en aliments pour animaux et fourrages sera sous la supervision générale du coordonnateur national de l'évaluation afin d'identifier et de coordonner les équipes chargées de l'évaluation. L'UA-IBAR organisera une session de formation avec l'équipe d'évaluation du pays sur les outils et l'approche d'évaluation de l'évaluation.

11. Exigences : qualifications, expérience et compétences

- Diplôme universitaire en économie agricole, sciences animales, agronomie, gestion agroalimentaire et tout autre domaine d'expertise connexe.
- Expérience de la recherche ou des évaluations agricoles liées aux aliments pour animaux et au fourrage, au bétail ou aux communautés agricoles.
- Expérience de la collecte de données d'enquête, de la réalisation d'entrevues qualitatives et de la facilitation des discussions de groupe.
- Familiarité avec les outils de collecte de données d'enquête et d'évaluation tels que les scripts d'entretien, les outils ODK, les formulaires en ligne et les feuilles de calcul.
- Capacités de communication orale et écrite, avec la capacité de s'engager avec divers intervenants.
- Sensibilisation et sensibilité à la diversité culturelle, en particulier dans le contexte du lieu de l'évaluation.
- Aptitude à travailler avec des populations diverses et à faire preuve de sensibilité culturelle lorsqu'on interagit avec les répondants.
- Capacité de travailler en collaboration au sein d'une équipe, y compris la coordination avec l'équipe d'évaluation et le personnel du projet RAFFS.
- Tous les rapports et les produits des services de consultants seront rédigés en anglais. Au cours de l'exécution de la mission, la maîtrise des langues locales sera requise pour la collaboration avec le pays ou les parties prenantes concernés par l'évaluation.

12. Critères de sélection

Critères	Scores (%)
Qualifications	25
Expérience générale du consultant	25
Expérience professionnelle spécifique	35
Autres aptitudes et compétences	10
Langues de travail	5

13. Procédures de demande :

- 13.1 Les personnes intéressées doivent soumettre leur demande, qui doit inclure les éléments suivants :
- (i) Une brève proposition technique indiquant l'approche de la mission, les objectifs, les activités à réaliser, les résultats escomptés et un plan de travail clair avec un calendrier pour la réalisation de la mission.
 - (ii) Un curriculum vitae récent.
 - (iii) Copies des documents d'identification
 - (iv) Déclaration signée sur les critères d'exclusion

L'ensemble de la proposition, ainsi que toutes les pièces justificatives, ne doit pas dépasser 8 pages A4 et doit être au format pdf.

- 13.2 Toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard le **6 octobre 2023 à 12 heures, heure de Nairobi**, par courriel à procurement@au-ibar.org. L'objet de l'e-mail doit être indiqué en tant que « **Consultant Camerounais en alimentation animale et fourragère, Évaluation de l'effet et de l'impact des crises récentes et en cours sur les systèmes africains d'alimentation animale et fourragère** »
- 13.3 Les demandes d'éclaircissements peuvent être envoyées à procurement@au-ibar.org et doivent être reçues avant le 2 octobre 2023.